Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 035-213502636-20260429-D2026_043-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO

COMMUNE DE SAINT-COULOMB

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 043

Délibération n° 043-2026 – Tarifs abonnement bibliothèque 2026

L'an deux mil vingt-six, le lundi 27 avril à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Coulomb, légalement convoqué, s'est assemblé à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel FREDOU, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : **23**
Nombre de pouvoirs : **0**
Nombre de Conseillers présents : **23**
Quorum : **12**
Date de convocation : 14/04/2026

Membres présents : M. Jean-Michel FREDOU – Mme Sophie COEURU – M. Patrice VIVIEN – Mme Véronique WYART – M. Loïc SEVEGRAND – Mme Catherine TANIC – M. Jean-Yves LE BRIÉRO – M. Gérard BARREAU – Mme Servane CADIOU – M. Jean-Luc CAILLÉ – Mme Frédérique CALÈS – Mme Jocelyne LEGENDRE – Mme Gwénaëlle KROL – M. Laurent BUREL – M. Sébastien MERY – Mme Pauline TARDY – Mme Blandine BERKELMANS – M Didier RIAULT – M. Victor LAVOLÉ – M. Renaud de BOISSIEU – Mme Annie GILLAIZEAU – M. Armand JAMIER – M. Eric SCHMITT

Absent excusé : néant

Secrétaire de séance : M. Patrice VIVIEN

Sur proposition de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **ADOPTE** les tarifs de la bibliothèque suivants :

- Les abonnements à :

Une carte famille (qui englobe tous les membres) + 1 carte par membre (6 livres par personne)	(12.20 € 2025	12.30 €
Une carte individuelle	(10.20 € 2025)	10.30 €
Une carte personne de passage	(8.15 € 2025)	8.25 € + caution 30 €

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 035-213502636-20260429-D2026_043-DE

- Les photocopies et impressions réalisées à la bibliothèque sont payantes aux tarifs suivants :
  - (0,50 € 2025) 0.50 € pour le format A4,
  - (0,85 € 2025) 0.85 € pour le format A3,
  - pour les quantités supérieures à 30 unités, la redevance sera de (0,40 € 2025) 0,40 € par feuille.

- **RAPPELLE** que les bénévoles de ce service pourront bénéficier d'une gratuité pour les adhésions.

Pour extrait conforme, le 29 Avril 2026

Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-COULOMB
ILLE-ET-VILAINE

Jean-Michel FREDOU

Transmis au représentant
de l'Etat le 29 Avril 2026
Publié le 29 Avril 2026